

LIBER

BULLETIN

Montréal, mai 2002

Cahier d'information et de promotion des éditions Liber

Parus

Depuis le mois de janvier 2002, nous avons publié :

- Jacques Beaudry, *L'œil de l'eau. Notes sur douze écrivains des Pays-Bas*
- Pierre Bertrand, Robert Hébert, Jacques Marchand, Michel Métayer, Laurent-Michel Vacher, *Pratiques de la pensée. Philosophie et enseignement de la philosophie au cégep* (3^e édition)
- Marguerite Michelle Côté, *Les jeunes de la rue* (3^e édition)
- Joseph J. Lévy, *Entretiens avec François Laplantine. Anthropologies latérales*
- Gilles Lipovetsky, *Métamorphoses de la culture libérale. Éthique, médias, entreprise*
- Alain Médam, *La tentation de l'œuvre*
- Michel Seymour (dir.), *États-nations, multinationales et organisations supranationales*
- Éthique publique, vol. 4, n° 1, «Éthique de l'administration et du service public»

À paraître

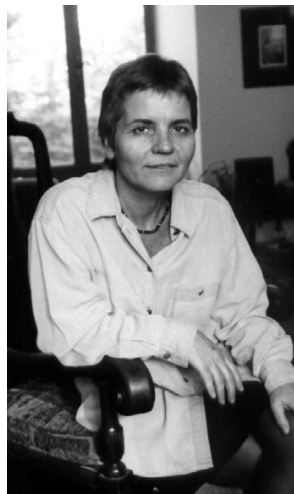
Notre programme éditorial pour l'automne 2002 comprend les livres suivants (titres provisoires) :

- Marco Bélanger, *Le flou dans la bergerie. Essai sur la lucidité et l'incertitude*
- Pierre Bertrand, *Pour l'amour du monde*
- Jean-François Chassay (dir.), *Les lieux de l'imaginaire*
- Éthique publique, vol. 4, n° 2, «Éthique préventive : prévoir le risque, gérer les crises»
- Robert Hébert, *L'homme habite aussi les franges*
- Isabelle Lasvergnas (dir.), *Le vivant et la rationalité instrumentale*
- Georges A. Legault (dir.), *La crise de l'identité professionnelle*
- Robert Leroux, *Entretiens avec Raymond Boudon*
- Alain Médam et Simon Harel, *Visages*
- Alexis Nouss (dir.), *Le refuge*
- Margaret Somerville, *Le canari éthique*
- Laurent-Michel Vacher et al., *Petits débats philosophiques. Une initiation par les arguments*
- Eric Volant, *La maison de l'éthique*

Entretien

Rolande Pinard

La révolution du travail



©Alain Dénarie

activité ne prend un sens que située dans son contexte social-historique.

C'est dire que, pour vous, le travail s'inscrit d'abord dans l'espace politique, public.

Oui. Si le travail est devenu central dans la société moderne, c'est parce qu'il a été le fondement du droit suprême, le droit de propriété, considéré comme un droit «naturel» par le philosophe John Locke, qui justifiait ainsi la création de l'État dont le rôle premier était de le protéger. Seule cette contextualisation politico-institutionnelle permet de comprendre les sens contradictoires du travail issus des luttes bourgeoises, puis des luttes ouvrières pour s'émanciper du sens réducteur, individuel, conféré au travail par ses créateurs.

La thèse qui sous-tend votre enquête est, me semble-t-il, que le travail ne présente plus cette dimension politique, institutionnelle, sur laquelle les travailleurs s'appuyaient pour conquérir des droits sociaux et politiques et pour gagner leur liberté — car ce n'est pas le travail lui-même qui est synonyme de liberté. Comment ce lien entre travail et politique s'est-il brisé?

Quand vous dites «ce n'est pas le travail lui-même qui est synonyme de liberté», vous voulez probablement dire : le travail comme activité laborieuse concrète. Le travail dans ce sens étroit n'est évidemment pas synonyme de liberté ; il est au contraire synonyme de la nouvelle servitude propre à la modernité, en tant qu'activité disciplinée, réglée, organisée par le propriétaire qui a acheté la force de travail. Ce n'est qu'en échappant à cette servitude, c'est-à-dire en sortant de la fabrique, que les ouvriers de métier de la révolution industrielle vont pouvoir agir dans la société. Dans cette histoire sociologique que je fais des transformations du travail, de l'artisan au manager, nous assistons à la construction de l'intersubjectivité des ouvriers à travers une action sociale-politique, tournée vers la société en vue de leur reconnaissance dans l'espace public, comme citoyens et pas seulement comme travailleurs.

La rupture du lien entre travail et politique va se produire avec la substitution de la rationalité gestionnaire à cette rationalité politique du travail. Cela correspond à l'enfermement du travail, dans tous ses sens, à l'intérieur de l'entreprise, c'est-à-dire à son retrait de l'espace public. Cela s'est fait à l'initiative du management des grandes compagnies (j'ai étudié le cas des États-Unis) dont le personnel connaissait alors une croissance exponentielle. C'est la structuration des services de gestion du personnel qui est à l'origine de la «managérialisation» du travail, au sens de sa dépolitisation. Ce sont les politiques de gestion du personnel, qui visaient à régulariser la main-d'œuvre, à réduire les taux de roulement (c'est-à-dire la mobilité des travailleurs sur le marché du travail), qui ont eu un impact sur la définition politique, institutionnelle du travail. Le management des grandes entreprises a alors procédé à la mise en forme d'une sécurité

Extrait

Pratiques de la pensée

L'idée qui est à l'origine de cet ouvrage m'est venue le jour où je me suis avisé que la première génération de professeurs de philosophie au cégep arrivait à l'âge de la retraite. J'ai alors pensé qu'il serait intéressant de saisir le prétexte pour recueillir le témoignage de quelques-uns de ceux dont la vie professionnelle avait pour ainsi dire l'âge de l'institution, une institution tout à fait unique, née à un moment où le Québec accédait, à travers elle notamment, à la modernité éducative, et au sein de laquelle la philosophie jouissait de la place également exceptionnelle d'un enseignement obligatoire. Cela dit, il ne s'agissait pas tant de raconter l'histoire de la société québécoise, des collègues d'enseignement général et professionnel, ou de la discipline, mais de parler de la pratique philosophique elle-même, sur fond, au besoin, de ce décor [...].

Or il me semble que cette pratique a au moins deux particularités, que je voudrais essayer d'indiquer brièvement. La première concerne sa structure même. Chez les professeurs à qui je voulais m'adresser, en tout cas, elle a une double nature, elle comporte deux versants entre lesquels la continuité est d'une certaine manière problématique. J'ai à l'esprit la figure schématisée du professeur d'université, qui suggère au contraire une plus grande intégration. Alors que ce dernier, en effet, enseigne ce sur quoi il fait des recherches et ce qui constitue le thème de ses publications et de ses communications — les unes et les autres essentielles pour son avancement et sa reconnaissance —, et, à travers

tout cela, s'inscrit naturellement dans l'espace matériel-institutionnel aussi bien que symbolique-culturel de la philosophie, le professeur de cégep enseigne en général, de manière répétée et sommaire, quelques cristallisations de la tradition philosophique — peu importe que ce soit des auteurs, des concepts ou des formes de raisonnement —, et publie éventuellement soit des manuels sur mesure pour tel et tel cours où ils sont confinés, soit des essais libres détachés de l'enseignement, qui ne lui sont au reste pas exigés pour sa carrière et dont la reconnaissance vient, quand elle vient, de l'espace public général plus que des instances de consécration institutionnelles et, donc, pour des raisons circonstancielles plutôt que pour leur teneur philosophique. Ce contraste ne préjuge évidemment pas de la valeur des uns et des autres ni de la portée ou de l'utilité de leur contribution ; il met simplement en évidence deux structures bien différentes de pratique philosophique et la forme divisée de celle dans laquelle se meuvent les professeurs de cégep.

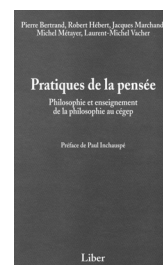
L'apport proprement philosophique de ces derniers est, d'autre part, considérable. Ils assurent constamment, à travers leurs publications, une présence de la pensée réflexive au sein des débats sociaux, scientifiques ou spirituels contemporains. Aux éditions Liber, ils occupent, on le sait, une place importante, et ce n'est bien sûr pas le seul endroit où on peut les lire. Cela me conduit au deuxième trait de leur pratique philosophique, qui concerne cette fois la nature de leurs interventions. Je dirais en effet

à cet égard que leur réflexion est le plus souvent substantielle plutôt que formelle, factuelle et concrète plutôt qu'exégétique, contemporaine plus qu'historique. Elle s'approprie les avancées de la tradition plus qu'elle ne les commente, les met au service d'une entreprise de compréhension de la vie plus que de critique des systèmes de représentation ou d'interprétation. Je vois globalement dans cette attitude, par sa tension dialogique avec le réel, par sa confrontation avec les données concrètes de la vie, une sorte de transposition de la relation pédagogique incertaine, toujours à reconformer, jamais acquise, qui s'établit dans la classe. [...]

Ces commentaires n'ont pas la prétention de dire le vrai de la pratique philosophique des professeurs de cégep. Ils essaient de formuler quelques hypothèses pour en envisager une éventuelle sociologie. Mais peut-être faut-il renoncer à cette perspective collective — d'autant plus qu'elle peut donner l'impression qu'il règne une unanimité là où les différences d'intérêt et de style ainsi que les désaccords doctrinaux sont patents, on le verra facilement dans les textes réunis ici — ou, en tout cas, la compléter, et considérer ceux dont l'exercice de la pensée suit une logique réflexive non pas selon leur statut socioprofessionnel mais selon leur contribution culturelle et proprement philosophique. Non pas, autrement dit, comme des professeurs de philosophie au collège, mais comme des philosophes tout court. Ce qu'attestent, d'ailleurs, les livres que les uns et les autres ont publiés. Et

j'espère que le lecteur en verra une preuve supplémentaire dans les textes qui forment ce recueil, au moment même où, pourtant, on réunit leurs auteurs autour d'une circonstance bioprofessionnelle. Car il me semble que ce que j'envisageais comme une série de témoignages s'est métamorphosé en une série justement de contributions philosophiques.

Giovanni Calabrese



P. Bertrand, R. Hébert, J. Marchand, M. Métayer, L.-M. Vacher, *Pratiques de la pensée. Philosophie et enseignement de la philosophie au cégep*
préface de Paul Inchauspé
192 pages, 20\$, isbn 2-89578-012-9
parution mars 2002

2 **Libre bulletin, n° 2, mai 2002**

offerte aux employés pour assurer la sécurité de l'entreprise (régularité, prévisibilité de son fonctionnement). Cela s'est fait dans les années 1920, alors que les travailleurs de la production de masse n'étaient pas encore syndiqués et que les syndicats de métier existants étaient grandement affaiblis. Lorsque le gouvernement américain reconnait le caractère national des relations de travail en 1935, avec le Wagner Act (auparavant, c'étaient les États qui avaient la compétence pour légiférer en cette matière, sauf dans des secteurs de compétence fédérale, comme le chemin de fer), la loi définit le syndicalisme selon le modèle établi par le management des grandes corporations. C'est ainsi que l'entreprise sera substituée au métier comme base de l'association des travailleurs et il ne pourra y avoir qu'un seul syndicat par entreprise, un seul interlocuteur pour le management (plutôt qu'une multiplicité de syndicats divisés par métier). La syndicalisation par entreprise est une autre forme d'enfermement du travail dans l'entreprise, de son retrait de l'espace public.

C'est alors, dites-vous, que la notion de travail a été remplacée par la notion d'emploi.

L'emploi, comme le mot l'indique, renvoie à l'employeur; l'emploi, ce lien stable entre employeur et employés développé par la gestion du personnel, est une création de la grande corporation. C'est une forme d'organisation interne de l'entreprise qui détruit les sens contradictoires du travail. L'emploi présente aussi plusieurs sens, mais ils convergent tous vers la sécurité organisationnelle de l'entreprise. La notion d'emploi a pris le pas sur celle de travail, sans pour autant la faire disparaître. Au Canada, où le syndicalisme a été plus politisé qu'aux États-Unis, nous avons réussi à obtenir plus de protections et de droits sociaux s'appliquant à tous les salariés (contrairement aux avantages sociaux négociés liés à l'appartenance à une entreprise particulière): Code du travail, loi sur les normes du travail, loi sur la santé et la sécurité du travail, assurance-maladie, etc. C'est à travers des luttes sociales-politiques que le mouvement syndical exerce un réel pouvoir dans la société, pas par la négociation collective dans l'entreprise qui demeure toujours dépendante de décisions hors du contrôle des travailleurs et de leur syndicat. Ainsi, le syndicalisme aux États-Unis, plus pragmatique que politique, qui s'est surtout refermé sur l'entreprise et son emploi, a connu une chute radicale lorsque l'entreprise a décidé de cesser d'en faire son interlocuteur privilégié avec les restructurations organisationnelles liées à la mondialisation actuelle. Quant au syndicalisme canadien, il a réussi jusqu'ici à maintenir son taux de syndicalisation parce que les droits politiques et sociaux sont plus difficiles à défaire que des avantages négociés entreprise par entreprise, qui peuvent disparaître par décision unilatérale de celles-ci.

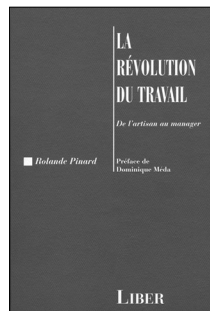
Mais nous sommes aussi touchés par cette substitution de l'emploi au travail et par le mot d'ordre organisationnel actuel qui remplace la sécurité d'emploi par la flexibilité. Il n'est pas nécessaire que le gouvernement canadien ou québécois change les lois pour que nous perdions des droits liés au travail. Puisque les lois, même ici, sont fondées sur la notion d'emploi — un lien stable avec un employeur —, nous constatons qu'un certain nombre de droits reconnus dans les lois ne trouvent plus à s'appliquer à cause des nouvelles formes d'emploi marquées par la précarité. Et notre syndicalisme n'a pas réussi à empêcher cela.

À ce propos, votre livre est une dure critique du syndicalisme actuel. Dans la conclusion, vous dites que le travail ne joue plus le rôle qu'il a joué

par le passé. Je me demande si cela ne vaut que pour le syndicalisme, mais pas pour le travail.

On ne peut dissocier syndicalisme et travail. Le travail n'est pas un acteur social. Ce n'est qu'à travers les agents sociaux impliqués dans les pratiques liées au travail et à travers les acteurs sociaux enfermés dans les organisations que sont les entreprises que l'on peut aborder les questions du travail et de l'emploi. Le syndicalisme est à la fois un agent social dont les pratiques sont fondées sur l'institution du travail et un acteur social marqué par l'organisation de l'entreprise. Si ma critique du syndicalisme semble sévère, c'est parce qu'on tend généralement à minimiser ou à ignorer sa dimension héritée de l'organisation managériale de l'entreprise. Le syndicalisme a une «double personnalité» parce qu'il est le résultat de luttes — entre ouvriers et patrons, puis entre travailleurs et managers — marquées par les deux agents sociaux opposés qui y sont impliqués. C'est une dialectique inhérente à toute réalité sociale qui se construit à travers des rapports contradictoires. J'ai fait ressortir cette double personnalité, en insistant sur celle héritée du management parce qu'elle tend à prendre de plus en plus de place depuis les deux dernières décennies. Il me paraît important de reconnaître cette dimension du syndicalisme pour ce qu'elle est, lucidement, plutôt que de prétendre que les syndicats sont en train de contribuer à démocratiser les milieux de travail, d'augmenter leur pouvoir dans la société, de favoriser l'émancipation des travailleurs lorsqu'ils mettent l'accent sur leur héritage managérial lié à l'entreprise, au détriment de leur héritage politique lié à l'action collective des travailleurs. Cela est d'autant plus important que, avec l'érosion des droits liés au travail provoquée par la flexibilité de l'emploi et l'annonce de la disparition du lien stable d'emploi (on avertit les jeunes qu'ils auront à se réorienter cinq ou six fois pendant leur vie de travail), il nous faut trouver collectivement un nouveau socle pour ériger des droits sociaux et pour exercer notre citoyenneté, comme les ouvriers britanniques de la révolution industrielle l'ont fait après avoir perdu tous les droits que le régime précédent reconnaissait aux artisans maîtrisant un métier. En ce sens, je dirais que j'ai écrit ce livre pour faire ressortir le caractère de fausse route de la voie gestionnaire. Mais cet exercice réflexif a eu un résultat plus positif qui consiste à repérer beaucoup plus facilement les brèches potentiellement émancipatrices dans la réalité concrète actuelle.

Rolande Pinard est sociologue



Rolande Pinard, *La révolution du travail. De l'artisan au manager*, 342 pages, 29\$, isbn 2-921569-88-4, parution octobre 2000

Extrait

Michel Seymour (dir.) États-nations, multinationales et organisations supranationales

Quel modèle d'organisation politique faut-il privilégier en ce début de troisième millénaire? Doit-on renforcer l'État-nation, consolider la multination ou favoriser le développement d'organisations supranationales? L'État-nation est-il devenu obsole? Les multinationales sont-elles viables? Pouvons-nous créer des institutions supranationales ayant un véritable pouvoir? Telles sont les questions posées dans ce recueil et auxquelles les auteurs tentent d'apporter des réponses.

Plusieurs ont annoncé la fin de l'État-nation, mais la mise en place ou le maintien de véritables États multinationaux pose toujours de très nombreux problèmes. Il existe d'ailleurs plusieurs sortes d'États-nations, qu'il s'agisse d'États-nations ethniques fondés sur un processus de *nation-state building* (par exemple, l'Allemagne) ou d'États-nations civiques fondés sur un *state-nation building* (par exemple, la France), et il apparaît présomptueux de les condamner toutes. En outre, il se peut que certains types d'États-nations soient dépassés alors que d'autres méritent d'être conservés, notamment ceux qui sont capables de reconnaître leur caractère multi-ethnique et pluriculturel. Quoi qu'il en soit, parmi l'ensemble des questions que suscite la redéfinition de l'État-nation, il faut tenir compte de la difficulté posée par la fluidité des référents identitaires. Il faut tenir compte du fait que les citoyens ont de plus en plus une identité multiple: plusieurs nationalités et plusieurs citoyennetés. Il faut tenir compte aussi de la diversité des palmarès d'allégeance, qui peuvent varier d'un individu à l'autre et d'un moment à l'autre pour un seul et même individu.

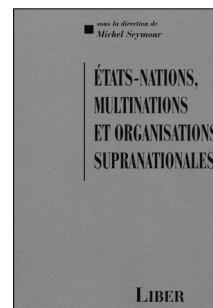
On dit souvent qu'à notre époque l'État-nation est remis en question par le haut autant que par le bas. Aux pressions en provenance de forces extérieures, qu'il s'agisse de l'immigration, de la mondialisation de l'économie ou des organisations supranationales, font écho des pressions surgissant à l'intérieur des États sous la forme de réclamations des groupes minoritaires, qu'il s'agisse des populations issues de l'immigration, des minorités nationales entendues au sens d'extension de majorités nationales voisines, ou des peuples autochtones. Ces diverses pressions incitent à repenser complètement le modèle traditionnel de l'État-nation, qui présuppose ou impose, implicitement ou explicitement, une ethnicité, une langue ou une culture partagées. Il semble que l'on ne puisse plus se contenter des États-nations ethniques ou civiques comme seuls modèles possibles d'organisation politique, car l'un et l'autre imposent de façon différente une homogénéisation ethnique ou culturelle qui apparaît intolérable dans plusieurs sociétés contemporaines, et surtout dans les pays d'immigration. Comme chacun sait, l'État-nation ethnique fonctionne selon une logique de l'exclusion alors que l'État-nation civique procède selon une logique de l'inclusion. Toutefois, l'inclusion citoyenne efface très souvent les différences en les ignorant, et cela se fait tout en créant des pressions énormes sur les citoyens pour assurer leur assimilation linguistique et culturelle. L'inclusion forcée au sein d'une communauté de langue, de culture et d'histoire a beau se justifier par la soi-disant nécessité de partager une identité civique, l'effet net de l'application du modèle civique traditionnel de l'État-nation est une politique d'assimilation qui rejoint, à partir d'une perspective en apparence très

différente, le modèle de l'État-nation ethnique ou culturel homogène. Il peut donc apparaître essentiel de penser de nouveaux modèles d'État-nation [...].

Aux différentes façons de concevoir l'État-nation s'ajoutent différentes façons de concevoir la multination elle-même. Il peut s'agir d'un État qui est de *facto* multinational ou d'un État multinational de *jure*, c'est-à-dire d'un État dont le caractère multinational se reflète aussi dans la constitution et les institutions du pays concerné. L'État multinational de *facto* peut, par exemple, prendre la forme d'une fédération territoriale qui choisirait d'ignorer son caractère multinational en se contentant d'être fondée sur l'égalité de statut de ses territoires provinciaux (le Canada), alors que l'État multinational de *jure* exigerait que l'État fédéral ait des composantes reflétant la diversité multinationale et que cette réalité soit affirmée dans la constitution (la Belgique). [...]

Par-delà l'État-nation et la multination, nous devons examiner également les organisations supranationales et réfléchir aux conditions de leur viabilité. Y a-t-il une telle chose que l'identité postnationale? S'agit-il d'un substitut de l'identité nationale ou de l'adjonction d'une nouvelle couche identitaire? Les organisations supranationales contraignent-elles assez l'influence des États-nations? Ces questions peuvent être posées relativement aux Nations unies, mais aussi et surtout relativement à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international et à l'Organisation mondiale du travail. On peut se demander, à l'inverse, si les phénomènes que l'on associe généralement à la mondialisation de l'économie ne limitent pas déjà trop la marge de manœuvre des États. Ces nouvelles réalités offrent le contexte dans lequel doivent être examinés les rapports souvent conflictuels entre l'État-nation, la multination et les organisations supranationales (p. 11-16).

Michel Seymour enseigne la philosophie à l'université de Montréal



Michel Seymour (dir.)
États-nations, multinationales
et organisations supranationales,
504 pages, 35\$, isbn 2-89578-013-7,
parution mai 2002

À propos de ...

Éloge de la fragilité de Pierre Bertrand

«Pierre Bertrand fait montre d'un esprit philosophique d'une profonde homogénéité. Il brille autant par sa réflexion, son style que par la justesse de ses interrogations.»

Josy Barthol, *Le Jeudi* (hebdo luxembourgeois), 8 novembre 2001

Dépouilles. Un almanach de Robert Hébert

«Il nous est souvent venu à l'esprit que le lecteur pourrait, par sa lecture de *Dépouilles*, avoir l'impression d'être tout à la fois devant un texte de type philosophique, ou anthropologique, ou poétique, tant les bornes absentes de son texte nous permettent de penser à l'Homme à travers l'intimité de son auteur, de donner au monde un lieu pour apparaître ou du moins pour se réfléchir avant d'advenir définitivement, de rêver l'Homme et l'univers par images ouvertes, par chemin tortueux ou tout simples.»

Jean-Marc Desgent, *Horizons philosophiques*, vol. 10, n° 2, 2000

La passion du réel de Laurent-Michel Vacher

«Mi pamphlet, mi programme, le livre de Vacher est particulièrement stimulant et devrait intéresser, comme on dit, enseignants, chercheurs

et étudiants soucieux de s'y retrouver dans les débats souvent confus suscités par ces questions [la philosophie et les sciences].»

Marc Alléaume, *Culture université*, université Bordeaux I, décembre 1999

Le sexe et le droit de Jean-François Gaudreault-DesBiens

«J'estime que l'étude des théories de Catharine MacKinnon est incontournable pour la compréhension de la culture juridique contemporaine. C'est à cette tâche que s'est attaqué Jean-François Gaudreault-DesBiens dans cet essai remarquable. [...] Je dirais que *Le sexe et le droit* est à l'intellect ce que l'opéra est au sens: intelligent, complet et rassérénant.»

Alain-Robert Nadeau, *Le Devoir*, 14 mars 2001

Patriotisme constitutionnel et nationalisme de Frédéric-Guillaume Dufour

«Dans ce livre intelligent et bien informé, l'auteur offre au lecteur une discussion exemplaire des enjeux théoriques du débat constitutionnel et en précise, par la figure de Habermas, le défi.»

Georges Leroux, *Le Devoir*, 10 et 11 novembre 2001

L'œil de l'eau de Jacques Beaudry

«Les notes de Beaudry [sur douze écrivains néerlandais contemporains] sont denses, riches, sensibles et donnent envie de lire les œuvres [...]. C'est l'œuvre d'un lecteur attentif, épris d'un pays et qui, à travers des écrivains qui expriment, chacun à sa façon, la complexité et les subtilités de ce pays, dit son amour pour des Pays-Bas qu'on ne cesse de découvrir.»

Naïm Kattan, *Le Devoir*, 9 mars 2002

L'homme tragique de Nicole Jetté-Saucy

«S'il y avait, parmi le troupeau d'hommes et de femmes qui tentent de faire leur marque dans l'actualité, un seul personnage correspondant le moins à ce «portrait de l'homme politique» esquissé dans les pages de *L'homme tragique*, les campagnes électorales donneraient de tout autres fruits que les récoltes de bêtises auxquelles nous sommes habitués...»

Pierre Monette, *Voir*, 5 novembre 1998

Entretien

Michel Cabanac

La quête du plaisir

Le titre de votre livre renvoie à une double «quête du plaisir». Il y a bien sûr celle que, d'après votre thèse, l'homme entreprend constamment, quel que soit l'ordre de réalité considéré. Nous y reviendrons. Mais il y a aussi celle, la vôtre, qui a consisté, depuis vos études de doctorat, à essayer de saisir le principe de plaisir, dont vous faites la «monnaie d'échange des motivations». En fait, votre recherche n'a pas commencé sous cette forme, puisqu'elle portait sur la sensation de... froid. Comment êtes-vous passé des études sur la thermorégulation au principe de plaisir?

Vous avez raison, le titre joue sur les mots et vous soulignez parfaitement les deux aspects. J'ai voulu écrire «sur la science», plutôt que produire un ouvrage «de science». C'est le processus mental de la recherche scientifique que j'ai désiré partager avec le lecteur dans la deuxième acceptation du mot «quête».

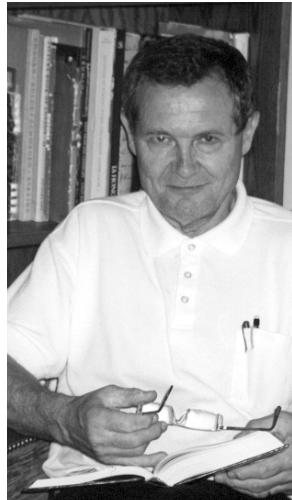
Cette histoire remonte à l'époque où mon maître Joseph Chatonnet, du laboratoire de physiologie de la faculté de médecine de Lyon, en 1959, m'a proposé un sujet de thèse. Il était arrivé à la conclusion qu'une sensibilité au froid devait exister dans la profondeur du corps et s'attendait à ce que l'organe sensible se trouve dans l'hypothalamus, à la base du cerveau. L'expérimentation a montré qu'il avait raison. C'est ce que j'appelle la recherche-pêche-à-la-ligne: on sait qu'une truite se trouve dans telle fosse de la rivière et on expédie sa mouche juste au-dessus; en recherche, on formule une hypothèse, on pose une question précise et on monte une expérimentation pour y répondre tout aussi précisément. À ce type de démarche s'oppose la recherche-pêche-au-chalut: on racle le fond de la mer, on remonte toutes sortes de sédiments mêlés au poisson; en recherche, on ne sait pas trop ce qu'on explore, on mesure toutes sortes de paramètres et on calcule les corrélations pour essayer de trouver quelque chose de significatif. La recherche-pêche-à-la-ligne est une véritable aventure intellectuelle génératrice d'une excitation joyeuse et sans cesse renouvelée. En effet, un résultat, qu'il soit positif ou négatif, conduit à «voir» d'un œil nouveau le système qu'on étudie. Cette vision nouvelle amène à formuler de nouvelles hypothèses, à poser de nouvelles questions et à tenter d'y répondre avec de nouvelles expérimentations. C'est ce processus, cette quête, que j'ai souhaité faire partager au lecteur dans *La Quête du plaisir* par la description des hypothèses et des expérimentations en cascade, depuis la physiologie fondamentale jusqu'à la micro-économie et la psychologie. Ainsi, après la découverte d'une sensibilité au froid dans l'hypothalamus, les étapes suivantes ont porté sur l'intervention de cette sensibilité dans le déterminisme du comportement de lutte contre le froid, puis dans la perception du confort thermique, puis de la perception du plaisir sensoriel. Je suis encore à la dernière étape, l'étude des plaisirs autres que sensoriels. D'où le deuxième plaisir de mon titre.

Le principe de plaisir, autre confusion qu'il faut éviter, n'a rien de commun avec le concept freudien...

Pour Freud, le «principe de plaisir» régit le fonctionnement mental et tend à satisfaire les pulsions, quelles qu'en soient les conséquences ultérieures. Pour lui, le principe de plaisir s'oppose au principe de réalité. Si j'accepte les prémisses de Freud et que le plaisir régit le fonctionnement mental, je crois qu'il s'est trompé dans sa conclusion que le plaisir s'oppose au besoin réel de l'organisme (besoin physiologique et mental). Au contraire, le plaisir y est totalement asservi: il détermine et sanctionne les comportements efficaces et utiles. Le principe de plaisir est le principe de réalité.

Vous racontez quand même des expériences étranges et excessives: vous-même ou vos collaborateurs vous êtes exposés à des courants d'air glaciaux, vous vous êtes plongés dans des bassins contenant de l'eau très froide ou très chaude, vous avez suivi des régimes extrêmement sévères, etc., bref, vous avez malmené votre corps, et vous avez même malmené le corps de certaines autres personnes — consentantes, il est vrai. Est-ce que tout cela était nécessaire?

Les expérimentations en question n'avaient rien d'excessif. En état d'hyperthermie, se plonger dans un bain froid, ou même glacé, est délicieux! Les Scandinaves ne font pas autre chose dans leurs saunas. Maigrir de quelques kilogrammes pour une expérimentation sur la perception du goût, est une



performance que voudraient bien pouvoir accomplir nombre de nos concitoyens. L'éthique impose à l'expérimentation des barrières évidentes que je n'ai jamais franchies. La satisfaction d'une curiosité est aussi un grand plaisir: pour l'expérimentateur certes, mais aussi pour les sujets volontaires qui satisfont leur curiosité et parfois génèrent de nouvelles hypothèses. La curiosité est d'ailleurs une grande motivation, facteur de survie de l'humanité!

Dans Qu'est-ce que l'homme?, Luc Ferry et Jean-Didier Vincent disent que vous élaborez une théorie utilitariste (épicurienne). Quelles sont les grandes lignes de cette théorie et relève-t-elle, selon vous, de l'utilitarisme? À quoi s'oppose-t-elle?

Ces auteurs parlent de l'utilitarisme de Bentham, de Stuart Mill et de quelques autres (depuis Aristote). Les conclusions utilitaristes reposent sur des intuitions, elles-mêmes fondées sur l'introspection du philosophe. Mes conclusions sont fondées sur des études expérimentales, reproductibles, productrices d'évidences «partageables». Bien que le terme d'utilitarisme ait pris une connotation péjorative, il faut lui reconnaître le mérite de s'opposer à trois hypocrisies. Celle des stoïciens, qui voulaient faire l'ange font la bête, car le culte de la vertu est aussi une recherche du plaisir. Dans les dernières pages de *La quête*, je développe cet aspect. Les comportements les plus récompensants, ceux qui apportent les joies les plus hautes, sont les comportements altruistes. Relisez les Béatitudes, «il y a davantage de plaisir à donner qu'à recevoir». Celle des pseudo-scientifiques réductionnistes, qui prétendent pouvoir tout expliquer par des circuits de neurones et nient la notion d'émergence. Victor Johnston fait remarquer que, de la même façon que les propriétés d'une automobile émergent de l'ensemble de ses pièces sans qu'on puisse les prédire à partir des propriétés de chacune des pièces en question, de même, la pensée émerge du cerveau sans que notre connaissance des mécanismes cellulaires puisse ni la prévoir, ni l'expliquer. La troisième hypocrisie consiste à dire «ce que vous faites est évident», ou rien n'est plus difficile à étudier que l'évident. Cette attitude est résumée de façon humoristique par les psychologues Cosmides et Tooby et sous une forme voisine par le physicien F. Hoyle. L'attitude des scientifiques, et de chacun d'entre nous, devant les idées nouvelles se fait en trois étapes qui sont, pour Cosmides et Tooby: «1. Ce n'est pas vrai; 2. Bon, c'est peut-être vrai, mais ça n'est pas important; 3. C'est vrai et c'est important, mais ça n'est pas nouveau — nous l'avons toujours su.» Et pour Hoyle: «1. L'idée n'a aucun sens; 2. Quelqu'un y a pensé avant vous; 3. Nous l'avons toujours cru.» Une injustice majeure se cache derrière cet humour; les travaux ainsi traités sont bien souvent repris et acceptés sans citation du travail original.

Vous retrouvez le principe de plaisir à l'œuvre partout, de la physiologie à la morale en passant par l'économie. Pour vous, le plaisir est la «monnaie commune, l'euro de nos comportements» selon (Ferry et Vincent). Quelques illustrations...

Note

Marc Chapleau

L'amateur de vin

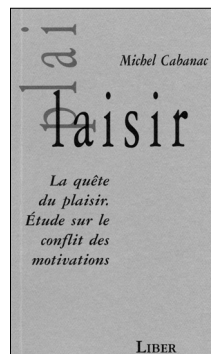
Marc Chapleau a longtemps été chroniqueur à *Voir*, maintenant on peut le lire dans *La barrique* et dans *Affaires Plus*. Chez Liber, il a publié des entretiens avec Champlain Charest et *L'amateur de vin*.

Au moment où je l'ai rencontré, il avait la réputation d'être, en matière de vin, un excentrique, un original, un iconoclaste. Par exemple, ô hérésie, il le congelait! Ce n'était bien entendu pas là une habitude; il s'agissait simplement de voir par soi-même ce que cela pouvait bien donner — de bon, de mauvais ou d'innoffensif. Et puis il parlait du vin sans la morgue que les commentateurs se croient d'habitude obligés d'adopter lorsqu'ils abordent le sujet. Mais surtout c'était un enthousiaste, qui voulait faire partager sa passion avec simplicité, humour et émotion, un peu comme lui-même avait rencontré le vin, «à Noël 1981», à travers le *Guide de poche du vin* de Raymond Dumay. «Au bout de quelques pages à peine ma curiosité était piquée: je découvrais avec plaisir que le vin pouvait me "parler", qu'on pouvait écrire de belles choses simples et sensées sur lui, que cela pouvait me faire sourire et même m'enthousiasmer.» Dans *L'amateur de vin* il avoue ainsi avoir pris plaisir «à marcher sur les pieds de certaines vérités qui nous compliquent parfois inutilement l'existence» et qui tiennent à distance ceux qui ne demandent pourtant qu'à être séduits. D'ailleurs, toutes les fois qu'on m'a demandé de résumer la teneur de *L'amateur de vin*, j'ai répondu qu'il s'agissait d'une séduction (plutôt qu'une introduction) au vin.

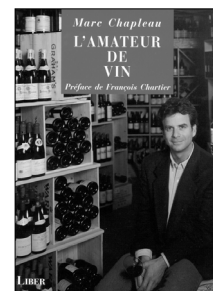
Car, à l'égard du vin, il ne s'agit pas de forcer les choses. Marc Chapleau ne fait pas de préche, il ne conseille même pas; il indique, il montre. Son livre ne répond pas à la question «pourquoi s'intéresser au vin?», mais à celle qui demande comment laisser s'épanouir la curiosité, comment donner libre cours au désir de connaître. En effet, dit-il «pour que les choses durent, pour que votre passion naissante ne soit pas qu'un feu de paille, il vaut cent fois mieux que ce soit, lui, le vin qui vous séduise, qui vous fasse un cin d'œil, qui éveille votre curiosité et qui chatouille vos sens». *L'amateur de vin* s'adresse donc à ceux qui veulent et qui n'osent pas, qui hésitent et qui ont peur de se tromper, non seulement dans le choix de la bouteille qui convient à toute la table au restaurant ou dans l'ordre selon lequel il faut ouvrir les flacons, mais à ceux qui craignent de ne pas adopter une soi-disant bonne attitude à l'endroit du vin.

«Le vin est un aliment, une boisson qu'on consomme, à bon droit et de préférence, sans façon et sans arrière-pensées. Depuis des siècles, il accompagne l'aventure humaine, grisant les sens et excitant l'esprit de ceux — et ils sont nombreux — sur qui sa couleur, ses odeurs et ses saveurs exercent un attrait quasi irrésistible. Pourtant, particulièrement sous nos latitudes, il produit encore une sorte d'intimidation qui n'a d'égal que la propre hésitation ou le manque de confiance en soi de l'apprenti. Cette retenue spontanée est aggravée par le découragement devant la diversité infinie du vin. Vouloir se familiariser avec lui apparaît comme une tâche vouée à l'échec[...] Ce que cet ouvrage aimerait bien démontrer c'est que ces deux aspects en apparence inconciliables du vin — son côté éminemment humain, convivial et chaleureux, et sa complexité et ses exigences — constituent en fait deux aspects d'une même réalité. Non pas, attention, l'avère et le revers d'une médaille, mais plutôt une sorte de yin et de yang, d'échos complémentaires qui créent, en présence l'un de l'autre, une étonnante et délicieuse euphonie.»

Giovanni Calabrese



Michel Cabanac, *La quête du plaisir*, 170 pages, 195, isbn 2-921569-25-6 parution octobre 1995



Marc Chapleau, *L'amateur de vin*, 186 pages, 20\$, isbn 2-921569-26-4 parution octobre 1995



de vive voix

La collection «de vive voix» est née presque en même temps que la maison d'édition. Je veux dire qu'au moment où il a bien fallu prendre l'initiative de quelque projet — plutôt que d'attendre passivement les manuscrits —, c'est celui-là qui a fait consensus et qui, finalement, a tenu bon. Cela ne signifie pas que les ouvrages de la série aient été des succès de librairie, mais ils ont pour ainsi dire constitué un trait

caractéristique visible de Liber. Souvent d'ailleurs, lorsque au hasard des rencontres on s'informait de l'entreprise, ce sont les titres de la collection qu'on citait pour m'assurer qu'on en connaissait quand même quelque chose. Quoi qu'il en soit, c'est vrai qu'elle occupe une place importante dans notre programme éditorial.

Je ne me rappelle plus qui en a eu l'idée. Nous étions trois, comme d'habitude (ici, je renvoie le lecteur à *Dialogues en ruine*, publié en 1996). Elle est née de nos discussions. Je me souviens en tout cas que Michel Vacher a proposé de faire des entretiens avec Mario Bunge, physicien, philosophe prolifique et original, à l'écart des courants à la mode, professeur à l'université McGill et pratiquement inconnu dans le monde francophone. Mais comme un titre ne fait pas encore une collection, il fallait bien trouver autre chose. On a alors entrepris — ça aussi, c'était une habitude — de convaincre Jean Papineau de faire des entretiens avec Jean-Paul Riopelle. Jean s'y connaissait en art, le projet le séduisait, mais il hésitait, invoquant les difficultés prévisibles et se moquant d'avance de la foirade inévitable. Alors il faisait diversion: il faudrait

demander à Robert Lévesque — qui était au *Devoir* à l'époque — de faire quelque chose en théâtre, Jean-Pierre Ronfard, par exemple, etc. Oui, sans doute, disions-nous, mais Riopelle, tu peux peut-être essayer, non?

Les entretiens avec Bunge, Ronfard et Riopelle parurent finalement en même temps, en 1993. Mais ce n'est pas Jean qui s'était entretenu avec Riopelle. Parce que, un beau jour, j'appelai Riopelle, décidé à lui demander une rencontre. Or, j'avais à peine expliqué le but de mon appel qu'on me passe Gilbert Érouart qui me dit que, par une étrange coïncidence, il venait de terminer des entretiens avec le peintre et qu'il avait justement l'intention de chercher un éditeur. Je ne sais pas si Jean en a été soulagé ou secrètement blessé.

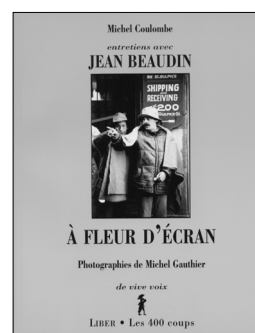
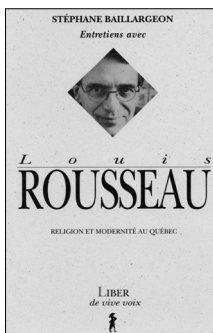
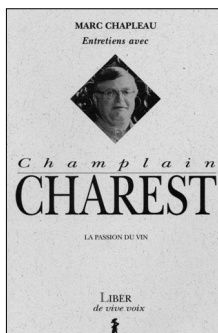
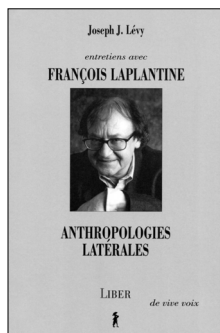
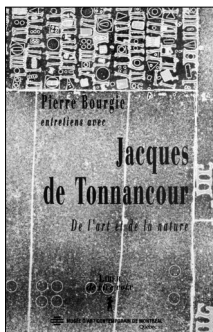
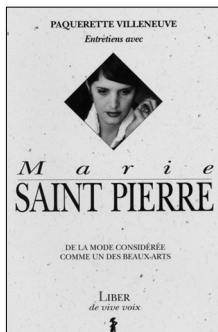
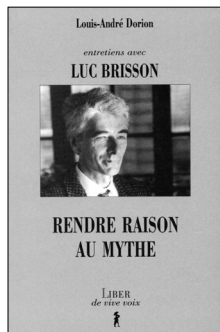
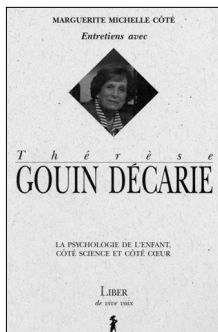
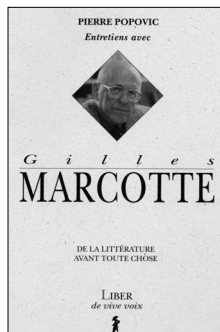
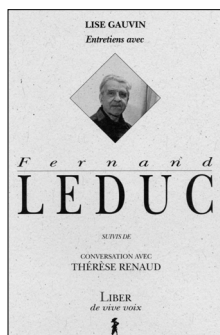
Puis les choses se sont enchaînées. Il me semble également que «de vive voix» avait, à mes yeux du moins, une ambition idéologique. Celle de contribuer à faire cesser les lamentations sur la pauvreté culturelle de notre milieu. Il s'agissait autrement dit de montrer qu'on avait, à proximité, des scientifiques, des philosophes, des artistes, des praticiens, dont la contribution était significative mais que, malheureusement on connaissait mal. Tout cela était sans doute naïf, je parle à la fois du diagnostic et de l'ambition, mais j'y trouvais la vertu d'une motivation assez forte pour permettre à la maison d'édition d'avancer. En tout cas, il fallait bien prendre le programme au sérieux et inspecter le terrain à la recherche de ceux qui avaient des choses à raconter et qui étaient disposés à se prêter à l'exercice (une quinzaine d'heures d'enregistrement). Chaque entretien devait ainsi rappeler la trajectoire de la personne interviewée, reconstituer les grandes articulations de sa pensée ou de son action et recueillir ses opinions sur le telle ou telle facette du monde contemporain. La collection devait devenir, c'étaient les

termes qui m'étaient alors venus à l'esprit, une encyclopédie vivante des savoirs et des pratiques, incarnés et racontés par des Québécois. Ce programme tient toujours, et même si la collection s'est ouverte à des participants plus ou moins extérieurs à l'espace national, elle garde toujours d'une façon ou d'une autre un ancrage au Québec.

Je l'aime bien. Parce que ce sont des livres qui se lisent avec plaisir. Ils sont vivants, généreux, utiles. Et puis, leur préparation même donne lieu à des rencontres riches, à des épisodes drôles ou émouvants, jamais ternes. Je me souviens, par exemple, de la prise de photos chez Riopelle, avec Alain Décarie, à qui le peintre n'avait accordé qu'une séance de quatre ou cinq poses. Il ne fallait pas les rater. Le face à face du photographe et de son modèle était ce soir-là d'une étrange intensité. Les photos qui en sont sorties sont merveilleuses. Parlant de photos, je me souviens également du bureau de Denis Szabo, à l'université de Montréal, dont les murs en sont tapissés. Chacune a évidemment son histoire que M. Szabo racontait avec plaisir et émotion. «C'est photos, dit-il dans les entretiens, rappellent que je suis un apatride. Apatride veut dire «déraciné» plus que «marginal», rayé des registres du régiment, comme on dit dans l'armée. Dans ce sens, elles décrivent ce qu'est mon monde, l'univers que j'habite et que j'ai, d'une certaine façon, construit au fur et à mesure de mes activités et qui est venu remplacer la patrie que j'ai dû quitter quand j'avais dix-huit ans.» Jacques de Tonnancour nous a ouvert ses tiroirs remplis de papillons, insectes et autres bestioles en provenance du monde entier. De son côté, et dans un tout autre registre, Champlain Charest nous a fait admirer son exceptionnelle cave à vin et nous a fait partager sa passion pour les belles et bonnes choses de la vie. Et puis j'ai pu retrouver, dans un tout autre contexte, Gilles Marcotte, qui m'avait enseigné à l'université, et Pierre Popovic, vieux copain que j'avais connu en Belgique.

Bref, du bureau de l'université McGill où, pour la première fois en compagnie de Michel Vacher j'ai serré la main à Mario Bunge, à Lyon, où on a souligné récemment la parution des entretiens avec François Laplantine, chaque livre a été l'occasion d'une expérience unique et enrichissante. La collection «de vive voix» la traduit à sa façon.

Giovanni Calabrese



de vive voix



Échos

«L'idée est si simple qu'on se demande comment il se fait qu'un éditeur n'y ait pas pensé plus tôt: choisir quelques personnalités importantes dans leur domaine respectif, leur adjoindre des interlocuteurs intelligents, et les laisser discuter sur leur vie, leur travail et leur passion. À en juger par les trois premiers volumes de la collection "De vive voix", chez Liber, le résultat est plus que probant, il est remarquable.»

Robert Saletti, *Le Devoir*, 16 octobre 1993

«Les éditions Liber proposent "De vive voix", une toute nouvelle collection d'entretiens avec des gens remarquables

qui, par leur travail et leur pensée, ont contribué à la transformation des pratiques contemporaines. D'une grande sobriété, ces entretiens livrent l'essentiel de l'aventure d'une vie en retraçant les rencontres et les événements marquants qui l'ont façonnée. [...] "De vive voix" offre des rencontres d'une rare densité.»

Suzanne Décarie, *Santé*, décembre 1993

«Rares sont les ouvrages du genre qui sont aussi passionnants. On lit ces entretiens de Robert Lévesque avec Jean-Pierre Ronfard, parus aux éditions Liber dans la collection "De vive voix", comme on se plonge dans un roman. Car les deux interlocuteurs, l'un critique redouté et redoutable, l'autre comédien, metteur en scène, auteur, professeur et directeur de troupe respecté avec 50 ans d'expérience, sont des figures importantes du théâtre québécois. Ils remontent dans le temps

avec autant de raison et de passion pour le cours de l'histoire théâtrale d'ici et d'ailleurs.»

Luc Boulanger, *Voir*, 30 septembre 1993

«Le parcours que nous relate ce livre [les entretiens avec Jean Benoist] n'a rien d'un fleuve tranquille, car chaque affluent y entraîne des tourbillons, mais la narration est calme et sereine: à cet égard, elle offre un tableau-récit aussi instructif que rare aux étudiants et jeunes chercheurs peu enclins à respecter les cloisons édifiées par leurs aînés.»

Georges Guille-Escuret, *L'homme*, no 161, 2002

«Dans la même collection qui nous avait valu, peu de temps auparavant, de très sérieux entretiens entre Pierre Popovic et Gilles Marcotte, les éditions Liber, proposent des rencontres de Paquerette

Villeneuve avec la designer Marie Saint Pierre. Choix étonnant et bienvenu s'il en est puisqu'il bouscule un certain nombre d'idées reçues [...]. Villeneuve lève le voile, c'est le cas de le dire, sur une femme décidée, foncée, qui fait un bilan lucide et sans complaisance de sa carrière, encore jeune certes, mais déjà riche en rebondissements et en choix déchirants.»

Lucie Joubert, *Spirale*, novembre-décembre 1998

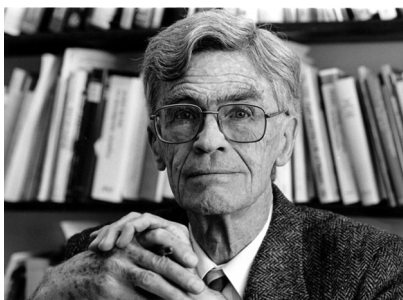
«*Entretiens avec Denis Szabo* livre la vision, les préoccupations, les réussites et les échecs d'un homme considéré comme l'initiateur de l'enseignement universitaire de la criminologie au Québec. Ce livre intéressera donc particulièrement les amateurs de biographie et les criminologues [...].»

Patrice Corriveau, *Recherches sociographiques*, 14 mars 2001



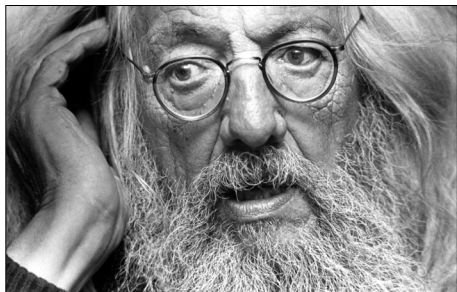
Denis Szabo

©Alain Décarie



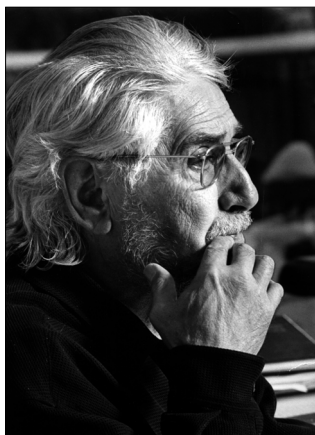
Mario Bunge

©Alain Décarie



Jean-Paul Riopelle

©Alain Décarie

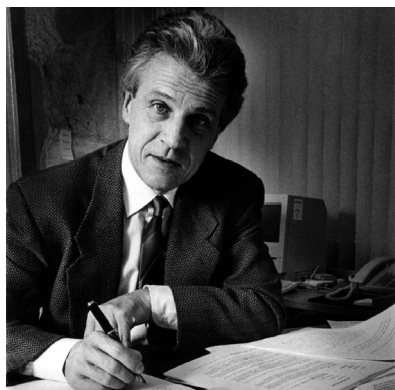


Gilles Carle

©Alain Décarie

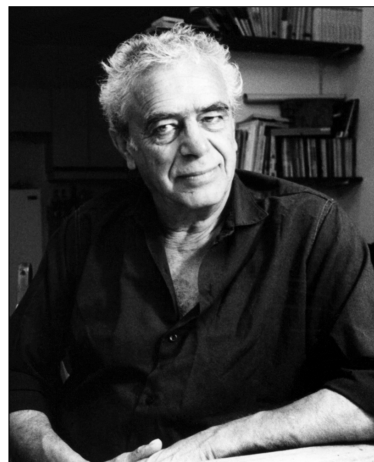


Jean Benoist



Jean Paré

©Alain Décarie



Jean-Pierre Ronfard

©Alain Décarie

Entretien

Line Mc Murray

Quatre leçons et deux devoirs de pataphysique

Quatre leçons et deux devoirs de pataphysique n'est ni une histoire de la pataphysique, ni évidemment un livre scolaire qui exposerait une doctrine suivie d'exercices. Le mot «leçon» doit être entendu comme dans l'expression «tirer des leçons», n'est-ce pas? Et qu'en est-il des devoirs?

«Leçons» et «devoirs» renvoient à la fois à la structure que j'ai voulu donner au livre et peut-être au seul discours qu'on puisse tenir sur la pataphysique... Je m'explique: depuis qu'Alfred Jarry, le créateur d'Ubu, l'a définie comme «la science des solutions imaginaires» et comme «la science des exceptions» par rapport aux généralités, depuis surtout qu'il a déclaré que «tout est pataphysique», on doit comprendre qu'elle est une sorte de méthode de connaissance du monde. Le défi est alors de comprendre ses enseignements tant théoriques que pratiques. Mon approche de la pataphysique repose en fait sur une série de questions que je me suis posées à moi-même: la science des solutions imaginaires ne permet-elle pas tout simplement de jeter un peu de lumière sur le mystère de la créativité? La pataphysique elle-même, indépendamment de ceux qui s'en réclament comme le Collège de pataphysique, qui a son histoire, ne fait-elle pas de l'invention de solutions imaginaires le sens de la vie tout court? La science comme la vie ne sont-elles pas le résultat de tentatives, d'hypothèses, d'essais et d'erreurs, d'actualisations et de potentialités, de propositions de solutions «exceptionnelles» qui détonnent par rapport aux généralités? La pataphysique n'est-elle pas une discipline cognitive? Je le crois. Alors, comprendre le sens qu'on veut donner à leur vie créative les pataphysiciens, comment ils ont fait entrer l'imaginaire dans leur vie, dans leur processus de socialisation, comment surtout leurs travaux engendrent la vie en faisant surabonder les solutions imaginaires, voilà les questions qui ont orienté ma réflexion.

Non, l'essai n'est pas une histoire de la pataphysique, bien que j'y indique les principaux repères historiques. C'est «l'esprit pataphysique» qui m'intéresse, l'esprit créateur, et c'est pour cela que je m'éloigne assez souvent des seules œuvres et pratiques considérées comme pataphysiques, bien que les guides incontournables de l'enseignement pataphysique s'appellent toujours Jarry, Ionesco, Queneau, le Collège de pataphysique et les divers ouvrages, particulièrement l'ouïpou (ouvrage de littérature potentielle). Dans un premier temps, j'essaie donc, à partir de leur témoignage, de tirer des leçons quant à la nature et au fonctionnement de la créativité, puis je propose deux devoirs personnels pour démontrer comment la pataphysique devient un processus de connaissance de l'univers, intérieur aussi bien qu'extérieur. Ces devoirs ne sont pas à confondre avec des «contraintes» oulipiennes ou autres, il s'agit de devoirs au sens éthique du terme, des sortes d'exercices d'éthique de la connaissance qui renvoient à l'apprentissage de la vie, de la créativité, de la pataphysique.

La leçon la plus importante concerne donc la créativité, qui serait la clef de la liberté, de l'efficacité — car vous n'hésitez pas à souligner le rôle de la créativité en gestion —, de la paix intérieure et extérieure. Il y aurait équivalence pour vous entre créativité et pataphysique?

Oui. La science des solutions imaginaires nous aide à comprendre comment on crée et, surtout, comment on se crée un statut de créateur permanent. À cet égard, les pataphysiciens nous ont laissé quelques concepts de base pour décrire comment l'esprit pataphysique s'incarne dans les œuvres. J'ai repris ces concepts, et j'en ai ajouté quelques autres, en m'inspirant du monde de la gestion, domaine dans lequel je travaille d'ailleurs. Je décris donc les pratiques pataphysiques en termes de processus, procédés, produits, attrapeurs, propos. Le processus créateur pataphysique relève du «détournement», le procédé de la «rythmographie», le produit d'une «fluoraison d'affluences d'influences fluctuantes» dynamisant quatre attrapeurs (le poétique, le narratif, l'axiomatique et le scénique). Le propos de la créativité pataphysique est celui de la «paix», intérieure et extérieure, résultat d'une prise de conscience des dégâts auxquels nous exposent les modes de pensée et les comportements ubuesques, et d'une ouverture aux métamorphoses constructives et joyeuses. La pataphysique est fondamentalement une science de la joie, de la liberté reconquise avec la responsabilité humaine qui en découle. Elle est aussi une science de l'efficacité ou de l'efficiency, parce que la véritable «résolution de problèmes» signifie nécessairement invention de solutions

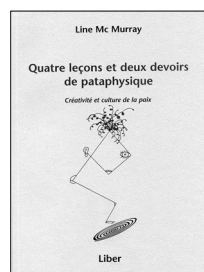
pour qui cherche la paix des points de vue et la coopération entre eux. La pataphysique ou la créativité constituent un instinct de survie. Elles nous fournissent des leçons de vie pratiques qui ne sont pas sans s'apparenter au zen. Il y aurait en fait équivalence entre créativité, pataphysique et vie. Dire que tout est pataphysique, c'est dire que tout est virtualités ou potentialités métamorphiques. Rien n'est fixe, figé d'avance et pour toujours. Tout est en mouvement. La culture de la guerre en est une de «définitif». La culture de la paix en est une de «métamorphoses». Et prendre conscience de cela attise une curiosité sans limite, une passion pour la découverte des différences de points de vue, un déplacement perpétuel de l'ego, un élargissement de ses processus cognitifs, un enrichissement, une régénération de son imaginaire.

La créativité pataphysique ouvre, dites-vous, sur la culture de la paix. C'est l'idée de réconciliation des contraires que vous mettez en relief à cet égard. Mais la créativité ne se nourrit-elle pas aussi de tensions, d'irréconciliable, de tragique?

En fait, voir la réalité en termes de contraires est pour moi une aporie. La tension créatrice s'exerce entre des semblables qui cherchent les petites et grandes différences entre eux pour s'enrichir mutuellement. Je crois qu'il faut décidément arrêter de tout expliquer en termes de contraires, c'est ce que Jarry disait et c'est ce que les pataphysiciens et d'autres humanistes reprennent à leur tour. Les soi-disant contraires se contiennent l'un l'autre. Prenons l'exemple de la mort. À mes yeux, la mort comme telle n'existe pas. C'est tout simplement la vie qui se désactive progressivement du champ qu'elle a investi. Et cela n'est pas tragique en soi. La grande tragédie pour moi et pour les pataphysiciens, c'est Ubu ou l'humain dans son «ubiquité», c'est-à-dire ses prétentions, son égocentrisme, sa barbarie. Pour construire un monde sur la culture de la paix, il faut nécessairement qu'il y ait volonté de coopération et acceptation des différences. La culture de la guerre recherche l'uniformité; la culture de la paix, la diversité. Et qui dit diversité dit variété de points de vue à réconcilier, plaisir de la découverte, jeu, espace pour les solutions imaginaires des penseurs libres ou des livres penseurs.

Vous êtes membre du Collège — quel est votre grade déjà? — qui a des chapitres un peu partout dans le monde. En quoi consistent vos activités? Comment concrètement se déroule l'activité pataphysique, pour l'individu et pour le groupe?

Je connais les membres du Collège de pataphysique, de l'Institut italien et des ouvrages, certains plus que d'autres nécessairement, depuis une trentaine d'années. J'y ai de très grands amis. Outre les activités pataphysiques (expositions, lectures, colloques, réunions de travail, publications), je dirais que c'est l'amitié, la complicité et le plaisir de partager qui réunissent les pataphysiciens. Souvent autour d'une bonne table. On m'a donné des titres honorifiques pour avoir contribué à des événements pataphysiques (dont une exposition que j'ai organisée à l'université du Québec à Montréal en 1989). Au Collège, on me nomme «l'arpeutense des neiges»; à l'Institut pataphysicum méditerranéen de Turin, je suis «Tzarine et Commandeure exquise, propagatrice de pataphysique québécoise et ubiquitaire». Au Québec, nous sommes un petit groupe, réunis sous l'appellation d'Académie québécoise de pataphysique, que l'amitié et la collaboration à des œuvres communes lient de temps en temps et, à l'exemple des Français, presque toujours autour d'une bonne table. Joyeusement.



Line Mc Murray
Quatre leçons et deux devoirs de pataphysique
208 pages, 24\$, isbn 2-921569-94-9
parution octobre 2001



©Alain Décarie

Extrait

Cet essai porte sur la créativité. Et sur la pataphysique. Sur la créativité pataphysique. Sur la créativité telle que la pataphysique nous la donne à comprendre et à cultiver. Sur la pataphysique comme forme exemplaire de créativité.

La créativité est certes un concept à la mode. Qui ne l'invoque pas? Qui ne fait pas dépendre d'elle le bonheur de l'homme, voire sa survie? «Il faut être créatif!», telle est l'injonction que nous assène l'époque. Après les épisodes de misère et de destruction du vingtième siècle, le nouveau millénaire exige une éthique de la tolérance, du respect et de l'intégration des différences. La mondialisation également. La créativité, parce qu'elle fait la part belle à la recherche, à l'imagination, à l'invention de solutions, apparaît comme la première ressource à préserver. Encore faut-il en connaître les conditions d'émergence et d'exercice. D'où notre intérêt pour la pataphysique.

Entendons-nous bien, cet ouvrage n'est ni une histoire de la pataphysique ni un exposé de sa théorie — à supposer qu'on puisse en dégager une. Il propose plutôt un cheminement, une déambulation, un parcours dans l'espace, concret autant qu'imaginaire, qu'elle a élaboré, un espace engendré par sa créativité justement. La meilleure façon de définir ce livre est sans doute de nommer ceux qu'on y rencontrera. Et ils sont nombreux. Les grandes étapes s'appellent cependant Alfred Jarry, l'inventeur de la pataphysique, certains membres du Collège de pataphysique et des ouvrages de créativité potentielle dont Eugène Ionesco, Raymond Queneau, François Le Lionnais. En cours de route, on en croiera beaucoup d'autres. C'est donc ici une invitation à cheminer dans l'univers de la créativité avec écrivains, artistes, scientifiques, dont les théories et les pratiques nous permettent de connaître ce qui entre en jeu quand on crée.

Toute la tradition pataphysique associe, autre trait important pour nous, la créativité à une culture de la paix. Paix intérieure et paix extérieure. Ceux que nous croiserons ont en commun leurs démarches pacifistes. Pour étudier la créativité dans la perspective d'une culture de la paix, il fallait être accompagné par les livres penseurs sinon par des penseurs libres.

C'est au tournant du vingtième siècle qu'Alfred Jarry propulsait la pataphysique dans un avenir insoupçonné. Il la définissait comme la «science des solutions imaginaires accordant symboliquement aux linéaments les propriétés des objets décrits par leur virtualité». Parmi les personnages qui allaient l'immortaliser, le Père Ubu demeure le plus populaire. Sur un mode comique ou tragique, la pièce où il apparaît dans toutes ses pompes, *Ubu roi*, est depuis longtemps jouée sur les grandes et petites scènes du monde. Le qualificatif «ubuesque» — «qui ressemble au personnage d'Ubu roi par un caractère comiquement cruel et couard», dit le dictionnaire — fait maintenant partie du langage courant. On l'appliquera à toute situation qui prend une tournure féroce, alimentée par l'égocentrisme et la lâcheté, et faisant l'étalage de la bêtise humaine.

[...] La source de tous les malheurs causés par une culture de la guerre, Jarry va en faire le thème de toute son œuvre, pour la dénoncer. Quelle est-elle? Elle consiste dans la croyance générale et aveugle en l'existence d'antagonismes, flagrants comme dans la relation de maître à esclave qu'entretient le Père Ubu avec les autres, subtils comme dans l'opposition entre l'univers de la matière ou de la physique et l'univers de l'esprit ou de la métaphysique. Le mot même de «pataphysique», qui fait se rencontrer sur le mode comique ceux de «physique» et de «métaphysique», le sérieux et le grotesque, se moque des oppositions et les abolit. Avec ce mot générique, dont la définition s'enrichira de la maturité du créateur, Jarry instaure doucement une culture de la paix qui neutralisera même les oppositions les plus opiniâtres. Paix intérieure, certes, qui le fait évoluer vers une compréhension lucide du processus créateur et une expérimentation «scientifique» des solutions imaginaires.

[...] Le désir d'échapper à une culture guerrière, le Collège de pataphysique en fera également sa bannière. Au moment de sa création, en 1948, celui qui incarnait Ubu dans la réalité du monde littéraire n'était autre qu'André Breton. Le Collège naissait donc de la paix qu'embrasait le surréalisme imposait à la culture et réclamait le libre exercice de la créativité. Il reconnaissait alors la grandeur et les misères d'Alfred Jarry, dépoussiérait ses œuvres, s'appropriait la «science des solutions imaginaires». Et il adoptait une forme de socialisation propice à la créativité individuelle.

[...] Une culture de la guerre repose, par définition, sur les oppositions statiques, figées, durcies. Celle des créateurs qui nous occupent ici intègre les tensions au lieu de les exacerber, mise sur ce qui réunit et dynamise à la fois les personnalités et les pratiques.

Si le grand désir d'Alfred Jarry était de sortir l'ego et ses avatars ubuesques du processus créateur, si celui du Collège de pataphysique et des ouvrages visait à sortir l'ego et son dogmatisme de toute communauté de créateurs, si celui de Ionesco, Queneau et Le Lionnais entendait sortir l'ego et ses paradigmes cognitifs de la recherche créatrice, et si notre compréhension de l'imaginaire pataphysique est probable, alors elle ramène la créativité à sa plus simple expression. L'imaginaire pataphysique porte un regard «scientifique», zen, sur soi et ses propres solutions pour se jouer tout entier entre l'étonnement et la virtualité. Il devient ainsi une discipline cognitive et repose sur ce que Jarry appelait l'«exception de soi». Exception de soi, c'est-à-dire abandon des perceptions conditionnées, statiques, conflictuelles, au profit d'une curiosité intégrant le créateur dans une dynamique constituée de perceptions constamment renouvelées. Hormis «soi», que reste-t-il de l'acte créateur, sinon une plongée par l'étonnement dans les virtualités et par les virtualités dans l'étonnement? (p. 9-12).

Entretien

Marguerite Michelle Côté Les jeunes de la rue

La première édition des *Jeunes de la rue* date de 1991, la troisième vient de paraître. Le terrain qui a servi de base au livre remonte à la fin des années 1980. Vous étiez alors à l'université, vous êtes maintenant au Service de police de la ville de Montréal, où vous pouvez suivre quotidiennement la vie urbaine. En ce qui concerne les jeunes de la rue à Montréal, est-ce que la situation actuelle est très différente de celle d'il y a quinze ans? Y en a-t-il plus? Y a-t-il plus ou moins d'organismes qui s'en occupent? Est-ce que leur profil a changé?

Mon intérêt pour la vie des jeunes de la rue remonte effectivement au milieu des années 1980. À cette époque, on parlait beaucoup des enfants et des jeunes des rues de Bogota, de Cali et de plusieurs villes d'Afrique, mais ils ne constituaient pas une catégorie sociologique dans les pays occidentaux. Tout naturellement, je me préparais à partir. J'avais choisi l'Afrique, le Sénégal plus particulièrement. J'apprenais le wolof avec un étudiant africain et je cherchais de l'argent. Ce n'est finalement pas là-bas que j'ai fait mon terrain, mais ici. J'ai eu le premier contact avec les jeunes de la rue au pénitencier Archambault, une prison à sécurité maximum pour hommes, où je travaillais en 1985. Ce sont les détenus d'Archambault qui m'ont convaincue de l'existence d'une sous-culture urbaine de jeunes de la rue à Montréal. Au fur et à mesure que mon travail avançait, je me suis pourtant avisée que le phénomène existait depuis fort longtemps. De fait, les études historiques y font allusion depuis la formation des villes. Nous apprenons également que cette réalité touche toutes les classes sociales, aussi bien les filles que les garçons, et fleurit dans les milieux permissifs aussi bien que dans un climat normatif rigide. Le problème des enfants abandonnés, maltraités et négligés se retrouve dans tous les pays. L'instabilité des «nouvelles» familles, le chômage, la permissivité et la révolte de la jeunesse contre les valeurs traditionnelles ne suffisent donc pas à l'expliquer.



©Alain Décarie

Sans pointer du doigt personne en particulier, votre livre dénonce, me semble-t-il, l'incapacité dont la société et ses institutions font preuve quand il s'agit de prévenir les drames qui poussent plusieurs jeunes dans la rue aussi bien qu'à aider

ces derniers dans leur dérive. Est-ce bien cela? Qu'est-ce qui pourrait être facilement corrigé, à votre avis, dans la situation actuelle?

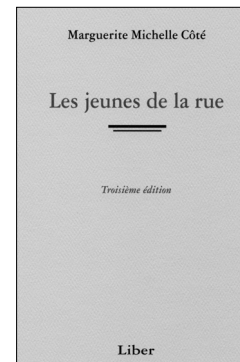
Rien ne peut être facilement corrigé. Les services se sont beaucoup diversifiés, comme je viens de le dire. Je pense, entre autres, à la gamme de services du CLSC des Faubourgs dans le centre-ville de Montréal. Il y a là une équipe itinérante depuis 1992, une urgence psychosociale-justice depuis 1995 et une équipe jeunes de la rue depuis 2000. Il y a également plusieurs services communautaires. Je pense à l'équipe du «bon Dieu dans la rue», qui n'existait pas au début de mes travaux. Nous discutons actuellement des arrimages entre les services de santé et les services de sécurité publique, la police plus particulièrement, ainsi que de toutes les questions entourant la formation d'équipes multidisciplinaires opérationnelles qui pourraient venir en aide aux jeunes en difficulté avec plus de cohérence et d'efficacité.

Vous avez une formation d'anthropologue. Quel est l'apport particulier d'un «scientifique» auprès du service de police? Y êtes-vous à l'aise? Qu'est-ce qu'on attend de vous? Que dites-vous à vos collègues sur les jeunes de la rue?

Je suis au Service de police de la ville de Montréal depuis juin 1999 et je m'y sens très à l'aise. Les jeunes de la rue font l'objet de divers séminaires, sans parler des discussions informelles, et je ne suis pas la seule ni à m'être penchée sur la question ni à avoir publié. Il y a d'autres «scientifiques» à l'emploi du service de police. Vous savez, le service fait partie des rares à compter dans ses rangs quatre docteurs et deux détenteurs de maîtrise civils. Plusieurs policiers ont des diplômes universitaires de premier et de deuxième cycle dans différents domaines. Mais revenons à mon travail. Depuis que je suis au service, j'ai pu acquérir des connaissances sur des aspects particuliers concernant la vie des jeunes et leur famille. J'ai réalisé, par exemple, une

étude évaluative sur la violence conjugale et intra-familiale qui a fait l'objet de recommandations et, plus tard, d'un plan d'action corporatif. J'ai à traiter dans les prochains mois et les prochaines années des dossiers comme le désengagement de l'État et la prostitution des mineurs. Et, bien sûr, il y aura les suites des travaux que nous effectuons avec nos partenaires de la Direction de la santé publique, des CLSC, du ministère de Sécurité publique, pour ne nommer que ceux-là.

Marguerite Michelle Côté est conseillère en planification au Service de police de la ville de Montréal



Marguerite Michelle Côté
Les jeunes de la rue
192 pages, 20\$, isbn 2-89578-011-0
parution mars 2002

Extrait

Denyse Bilodeau Les murs de la ville

Les murs, c'est du solide. De l'injure à l'éloge, ils sont prêts à tout accueillir, n'importe quel sujet. Le support en apparence neutre est en réalité une composante du graffiti, le canal fait partie de la signification du message. Qu'il serve à livrer une pensée, à conserver une trace, à mettre en contexte un propos ou à rappeler que la pratique est interdite, le mur est toujours antérieur au discours. Pour les graffeurs, il est le prétexte au graffiti.

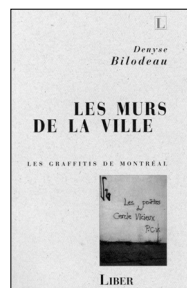
Le mur reçoit et vit. Il sert de stimulus à la pratique. En voulant habiter la rue, les graffeurs redonnent des yeux et des oreilles aux murs, ils les humanisent. Et au lieu de se frapper contre lui ou de lui parler sans qu'il y ait résonance, ils lui donnent la parole et entrent en communication sourde ou entendue avec l'autre. Le mur est le lieu de l'échange entre graffeurs et graffitiés. Tout graffeur cherche le bon mur, le bon support, le lieu où le graffiti sera le plus éloquent. Quand le graffiti ne résulte pas d'une délibération, c'est le mur qui déclenche l'acte. Il n'y a à ce sujet aucune recette. Les uns préfèrent les murs en crépi blanc, le béton ou la brique, les autres les palissades d'aggloméré qui entourent les chantiers de construction; certains sont attirés par une texture, une couleur, d'autres par des édifices à fonction dominante comme les banques, les écoles ou les centres de loisirs. À cet égard, il y a une nuance: le graffeur qui laisse sa marque sur le mur d'une banque n'aura pas nécessairement de liens réels avec l'institution; en revanche, les graffitiés inscrits sur les murs d'une école sont généralement le fait d'élèves qui y étudient ou y ont étudié. Appartenance et errance sont ici des figures opposées. Comme s'il y avait des graffeurs nomades et d'autres sédentaires; ceux qui sont à la recherche du support idéal, et ceux qui l'ont sous les yeux.

[...] Le code existentiel du graffiti doit être cherché chez les graffeurs et dans la composante matérielle qui médiate la communication. Le mur, son appropriation illicite, fait partie, pour les graffeurs, de la signification du genre, puisqu'il est délibérément choisi, soit comme motif de l'action, soit comme expression. Le moment où le graffeur commence à faire son graffiti est également déterminant dans la production puisque le tout premier instant du geste graphique confère au graffeur une sensation particulière.

[...] Aussi longtemps que les graffitiés font rire, rêver, réfléchir, qu'ils allègent pour quelques instants le poids de la quotidienneté, ils sont appréciés. Dès qu'ils deviennent violents, hostiles, racistes, sexistes, homophobes, on préférerait qu'ils disparaissent. Aussi peut-on dire que ce qui est vu dans un premier temps, c'est la chose sur le mur. Le décryptage du message suit généralement de très près. Mais ce n'est pas si clair, car c'est directement sur le contenu que les lecteurs attirent l'attention. Pourquoi s'arrête-t-on quand on voit un graffiti sinon pour prendre le temps d'en apprécier le sens?

[...] Tout élément faisant rupture dans le quotidien séduit. Ce qui a l'apparence de l'insulte peut provoquer le rire. Le rire provient de la rencontre d'éléments joints de façon inattendue. On peut penser que tout graffiti joue ce rôle de ponctuation à cause de son caractère inédit, mais l'habitude d'en voir fait de cet effet une rareté. Tous les graffitiés ne sont pas exceptionnels. Cela explique en partie pourquoi les lecteurs assidus sont si exigeants, si critiques face aux contenus véhiculés par les graffitiés (p. 67-68, 71, 143, 145).

Denyse Bilodeau enseigne l'anthropologie au cégep Édouard-Montpetit



Denyse Bilodeau
Les murs de la ville. Les graffitiés de Montréal
204 pages, 21\$, isbn 2-921569-29-9
parution avril 1996

Extrait

Maurice Chalom Le policier et le citoyen

Les sociologues des désordres urbains mettent en lumière un lien entre désorganisation sociale, désordres et délinquance de rue. Mais alors que, pour les uns, c'est l'affaiblissement des normes de conduite qui favorise la déviance et la marginalisation, pour les autres, la désorganisation sociale provoque des réactions qui mènent à la formation de bandes de jeunes ou, pour reprendre l'expression américaine, de gangs de rue. Mais qu'on adopte l'un ou l'autre point de vue, c'est l'absence d'intégration qui est à retenir.

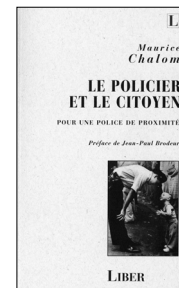
Selon la première perspective, la déviance s'expliquerait par la difficulté qu'éprouvent certains jeunes à identifier et à intérioriser les normes, à ne pas reconnaître les limites entre le permis, le toléré et l'interdit, et par une absence de contrôle de soi qui ne serait qu'une autre forme d'expression de la crise de socialisation. Cela serait particulièrement le cas de certains jeunes issus de l'immigration qui, coincés entre deux cultures, finiraient par ne se reconnaître dans aucune des deux et par vivre une situation de double non-appartenance. Même s'ils sont totalement détachés de leur culture d'origine, ils restent attirés par celle de la société d'accueil sans être pour autant en mesure d'en intérioriser les normes et les valeurs.

La théorie de la désorganisation sociale suggère, elle, que les jeunes, et en particulier ceux issus des milieux défavorisés et de familles disloquées, se construisent d'autres modes d'appartenance et d'autres identités collectives en réaction à leurs espaces de vie, leurs familles, leurs quartiers et la société en général, qui se désagrègent, se défont. Le gang serait leur réponse à la désorganisation sociale, la réaction à une société où ils ne trouvent pas leur place. Là, ils retrouvent un ensemble de repères, de règles et une solidarité que la société est incapable de leur offrir. Ce type de bande n'est pas forcément violente et délinquante, même si, dans les faits, la violence y a une place significative et en serait même parfois une condition d'existence. L'identité de la bande est avant tout territoriale; les bandes font partie de ces phénomènes urbains par lesquels les jeunes des quartiers en désherence s'identifient à leur territoire.[...]

À cette première catégorie d'incivilitaires s'ajoute celle constituée de jeunes vivant en marge de la cité et qui, toutes amarrées rompues, n'envisagent aucune réinsertion. Combien de ces laissés pour compte vivent en microcommunautés autonomes sans la moindre relation avec un système qu'ils ignorent, contournent, et qu'ils n'ont envie ni de conquérir ni de subvertir. Ces microcommunautés autosuffisantes par toute une série d'activités de rue (squeegie, mendicité, recyclage des déchets, trocs) réinventent un mode de vie où le pouvoir appartient à celui qui assure la subsistance et dans lequel la violence fait partie du quotidien.

[...] La société «civile» devine qu'une autre société se développe à l'intérieur d'elle, composée de ces bandes de jeunes rattachées à un territoire et de ces jeunes de la rue constitués en microcommunautés. Désarmée à leur égard, elle a de plus en plus tendance à les mettre à l'index, à les exclure, et demande au pouvoir politique et policier d'agir avec fermeté. Cette stigmatisation en termes d'exclusion et de répression marque une coupure entre «eux» et «nous» accompagnée d'un raidissement corporatiste de ceux qui ont encore accès à la mobilité et au marché du travail (p. 66-68, 69-71).

Maurice Chalom est conseiller en relation avec la communauté au Service de police de la ville de Montréal



Maurice Chalom
Le policier et le citoyen. Pour une police de proximité
168 pages, 21\$, isbn 2-921569-48-5
parution février 1998

Éthique publique

Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale

«L'ambition qui anime la revue est de faire connaître la recherche et la réflexion sur l'éthique publique, qu'elles proviennent des milieux universitaires ou de la pratique des gens du terrain, d'ici ou d'ailleurs. Lieu d'échange, de circulation des savoirs sur les questions les plus fondamentales de nos sociétés et de nos États à une époque où ils

connaissent de profondes transformations, *Éthique publique* espère ainsi contribuer à inscrire la sensibilité éthique dans la culture des acteurs sociaux et politiques. Nos pages seront donc ouvertes à tous ceux qui veulent participer à ce dialogue et faire partager le résultat de leurs travaux théoriques ou de leur expérience. La revue laissera

s'exprimer la diversité des opinions, car un véritable questionnement éthique ne peut se faire qu'à travers la confrontation libre et ouverte des idées et des valeurs.»

Yves Boisvert,
directeur

Dans la collection *Éthique publique, hors série*
Éthique et conflits d'intérêts
sous la dir. André G. Bernier et François Pouliot
192 pages, 23\$, isbn 2-921569-80-9
parution mars 2000
Vivre la citoyenneté.
Identité, appartenance et participation
sous la dir. Yves Boisvert, Jacques Hamel
et Marc Molgat
192 pages, 23\$, isbn 2-921569-87-6
parution septembre 2000



Éthique publique, vol. 1, n° 2,
Éthique des affaires et déréglementation
160 pages, 20\$, isbn 2-921569-74-4

«L'idéologie de l'État minimum conduit souvent non pas à un mieux-être collectif, mais à la dictature d'une "logique économique" de plus en plus autonome, avec pour couronnement une mondialisation trop peu encadrée par des mécanismes de contrôle délibérés et collectifs. Que l'État intervienne moins, soit. Mais il faut alors choisir avec soin non seulement les champs où cette intervention diminuera — avec les conséquences plus ou moins fâcheuses qui peuvent en découler —, mais également les acteurs sociaux qui devraient être sollicités pour prendre la relève de cet État évanescant. Quelle est la place des entreprises parmi ces acteurs? C'est ici, bien sûr, qu'intervient l'éthique des affaires.»

Christian Amserperger et Michel Dion,
responsables



Éthique publique, vol. 2, n° 1,
Éthique policière, militaire et pénitentiaire
192 pages, 20\$, isbn 2-921569-81-7

«Le vingtième siècle a porté à des degrés probablement inégaux dans l'histoire l'exercice de la coercition étatique. Que ce soit par le développement d'appareils policiers multiformes et tentaculaires, par la présence parfois massive des forces militaires dans la vie des sociétés, la perversion totalitaire du système pénitentiaire en camps de concentration ou autres goulags, l'expérience a montré que l'État pouvait étendre presque à l'infini l'exercice de sa coercition sur les citoyens. La conjugaison de moyens techniques en progression constante et d'idéologies totalitaires a donné des résultats dont ne pouvaient même pas rêver les dictatures les plus ambitieuses du passé.»

Claude Corbo et Didier Froidevaux,
responsables



Éthique publique, vol. 2, n° 2,
Éthique de la recherche
164 pages, 20\$, isbn 2-921569-89-2

«Au cours des dernières années, les principaux conseils et organismes subventionnaires canadiens et québécois ont élaboré des politiques concernant l'intégrité et l'éthique de la recherche sur des êtres humains qui font obligation aux institutions universitaires et à tout autre institution publique où se fait la recherche de mettre en place des dispositifs visant à en assurer la mise en œuvre. Ces politiques et dispositifs, notamment les comités d'éthique de la recherche (CER), ont suscité des débats, des analyses et des études auxquels la revue *Éthique publique* veut faire écho tout en élargissant le questionnement à d'autres problématiques en éthique de la recherche.»

Jean-Marc Larouche,
responsable



Éthique publique, vol. 3, n° 1,
L'État tuteur
184 pages, 20\$, isbn 2-921569-98-1

«L'État a-t-il la responsabilité des plus vulnérables et des plus faibles de notre société? À l'époque de l'État-providence, une telle question aurait paru incongrue. Cependant, des dérives institutionnelles, tant dans le domaine de la santé mentale que dans la prise en charge des personnes incapables ou dans la garde en institution des enfants délaissés, couplées à une politique de restriction budgétaire issue, entre autres, de l'augmentation des coûts des systèmes de santé soulèvent des questions sur le rôle protecteur de l'État. Ce rôle s'exerce par l'intermédiaire d'institutions — curatelle, hôpitaux psychiatriques, garderies, par exemple — qui devraient assurer l'égalité de traitement à l'ensemble de la population concernée. Encore faut-il que le service offert soit adéquat, c'est-à-dire qu'il réponde aux besoins des groupes auxquels il est destiné.»

Jocelyne Saint-Arnaud,
responsable



Éthique publique, vol. 3, n° 2,
Éthique de la magistrature
184 pages, 20\$, isbn 2-89578-006-4

«Faut-il craindre l'emprise grandissante exercée par le droit et les juges sur les modalités de notre vivre-ensemble? Faut-il souhaiter qu'à cette expansion succède un retrait, au bénéfice de l'éthique et de mécanismes davantage consensuels de résolution des conflits? Mais alors, de quelle éthique et de quels mécanismes pourrait-il s'agir? S'il est peu probable que le lecteur trouve réponse à chacune de ces questions dans ce numéro d'*Éthique publique*, nous croyons néanmoins que les stimulantes réflexions qui y sont proposées l'aideront à mieux comprendre et à mieux évaluer les enjeux soulevés par la transformation du rôle des juges.»

Luc Bégin et Dominique Rousseau,
responsables



Éthique publique, vol. 4, n° 1,
Éthique de l'administration et du service public
186 pages, 20\$, isbn 2-89578-014-5

«Ce numéro propose une cartographie de la place qu'occupent actuellement l'éthique et ses différents modes d'application dans la fonction publique et l'administration — françaises, belges, suisses, canadiennes et québécoises. On y trouvera la description d'un modèle international d'infrastructure de l'éthique qui sert d'étalon à plusieurs pays où la fonction publique fait actuellement l'objet d'une modernisation. À cette description du terrain si nécessaire à une réflexion éthique solidement fondée, s'ajoutent des analyses sur les raisons qui ont conduit les administrations publiques à procéder à un déplacement du modèle traditionnel vers la nouvelle gestion publique, sur les origines, les forces et les faiblesses éthiques de ce modèle ainsi que sur les questions éthiques qu'il engendre.»

Michel Bergeron et Jean-Louis Genard,
responsables

Directeur: Giovanni Calabrese; codirectrice: Micheline Gauthier; assistante: Marie Calabrese

Éditions Liber, C. P. 1475, succursale B, Montréal, Québec, H3B 3L2; téléphone (514) 522-3227; télécopieur (514) 522-2007; adresse électronique: edliber@cam.org

Distribution Dimedia, 539, boulevard Lebeau, Saint-Laurent, Québec, H4N 1S2; téléphone (514) 336-3941; télécopieur (514) 331-3916; adresse électronique: general@dimedia.qc.ca

Distribution (Europe): Diffusion de l'édition québécoise, deq, 30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris; téléphone (01) 43 54 49 02; télécopieur (01) 43 54 39 15; adresse électronique: liquebec@noos.fr